

Francis SCARPALEGGIA

Député de Lac-Saint-Louis



Dans ce numéro

- ◆ Lettre aux électeurs
- ◆ Rejoignez-moi sur Facebook
- ◆ Une politique alimentaire nationale
- ◆ Le rôle du caucus
- ◆ Protéger nos rivières et lacs
- ◆ Livrer les résultats

Bureau de comté

1, avenue Holiday
635, Tour Est
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5N3
Tél. : 514-695-6661
Télé. : 514-695-3708

Restez en contact

Bureau d'Ottawa

413, édifice de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-8281
Télé. : 613-995-0528



www.scarpaleggia.ca

[Facebook/fscarpaleggia](https://www.facebook.com/fscarpaleggia)

[Instagram/francis.scarpaleggia](https://www.instagram.com/francis.scarpaleggia)

[Twitter/ScarpaleggiaLSL](https://twitter.com/ScarpaleggiaLSL)

francis.scarpaleggia@parl.gc.ca

Chères amies, chers amis,

Le budget de 2018 renforce les fondements de la croissance économique tout en favorisant l'égalité des chances. Il le fait dans le contexte d'une réduction attendue du déficit et de la dette, par rapport au PIB.

Le gouvernement poursuit la mise en œuvre de son plan d'infrastructure pluriannuel de 180 milliards de dollars, qui prévoit notamment 1,3 milliard de dollars pour le projet de train léger REM. Le gouvernement reconnaît aussi qu'étant donné que le taux de chômage au Canada est à son plus bas en 40 ans, afin d'assurer la prospérité future, il sera nécessaire d'accroître l'offre de main-d'œuvre pour permettre aux entreprises de se développer.

Par exemple, le taux de participation des jeunes sur le marché du travail demeure encore trop faible — il n'est toujours pas de retour au niveau où il était avant la crise financière de 2008. C'est pourquoi le budget de 2018 investit dans la Stratégie emploi jeunesse, qui aide les jeunes à bien s'intégrer au marché du travail.

Selon Recherche économique RBC, si le taux de participation des hommes et des femmes au marché du travail canadien était égal, le PIB du pays pourrait enregistrer une hausse allant jusqu'à 4 pourcent. Le budget de 2018 favorise une plus grande égalité à la maison comme au travail en ajoutant des semaines d'assurance-emploi « à prendre ou à laisser » lorsque les deux parents conviennent de partager le congé parental.

Au Canada, moins de 16 pourcent des entreprises appartiennent majoritairement à des femmes. Le budget octroie donc de nouveaux fonds aux agences de développement régional du Canada, à la Banque de développement du Canada et à Exportation et développement Canada qui seront destinés à appuyer les entreprises dirigées par des femmes.

Francis Scarpaleggia

Rejoignez-moi sur Facebook

Les voies de communication entre les citoyens et leurs représentants élus se sont beaucoup multipliées. C'est une bonne chose : ce n'est qu'à travers un dialogue ouvert que les politiciens peuvent prendre connaissance des priorités de leurs électeurs et les associer aux activités du gouvernement. Ma page Facebook, ainsi que mon compte Twitter, sont des moyens importants d'obtenir vos commentaires sur les questions qui vous tiennent à cœur. Elles me permettent également de vous informer de mes activités.

Une politique alimentaire nationale



Animant une assemblée publique en vue de recueillir des idées pour la création d'une politique alimentaire nationale

Le gouvernement s'est engagé à doter le Canada d'une toute première politique alimentaire nationale. La politique tentera d'accroître l'accès aux aliments abordables, d'améliorer la salubrité des aliments et la santé, de soutenir la conservation des sols, de l'eau et de l'air, et d'encourager la production d'aliments de grande qualité. Dans le cadre de cette vision, le gouvernement a lancé la *Stratégie en matière de saine alimentation*, qui mise sur les éléments suivants : le remaniement du Guide alimentaire canadien, l'interdiction d'utiliser les huiles partiellement hydrogénées dans les aliments, le recours à des symboles particuliers sur le devant des emballages pour signaler les produits riches en sucres, en sodium et en gras saturés, et la restriction de la publicité de boissons et d'aliments malsains destinée aux enfants.

Sur la Colline du Parlement



Présidant la réunion hebdomadaire du caucus libéral national

Le rôle du caucus

Les caucus des partis sont un élément central de la démocratie canadienne. Selon le régime parlementaire de Westminster qui est le nôtre, le parti au pouvoir doit avoir la confiance de la Chambre des communes pour gouverner. Le maintien de cette confiance est ce qui permet au gouvernement de remporter les mises aux voix — sur le discours du Trône, le budget et d'autres textes législatifs — qui font avancer le programme qu'il s'est fixé en fonction de ses engagements électoraux. Souvent, la solidarité du caucus requise pour remporter des mises aux voix est considérée à tort comme de la simple conformité partisane, mais cette façon de voir les choses ne tient pas compte de la raison d'être du caucus. Le caucus est cet endroit où les députés d'un même parti relaient — généralement une fois par semaine, à huis clos — les points de vue de leurs concitoyens avec l'intention d'influencer les orientations du parti au Parlement.

Galerie de photos



Prenant la parole devant le caucus libéral national



En compagnie de Emily Palmer, étudiante du Collège John Abbott et participante au Forum pour jeunes Canadiens



À la Chambre des communes avec Otis Grant, ancien champion du monde des poids moyens (boxe)



À la remise du prix Goldbloom avec (de g. à d.) Jocelyn Hay, Sheila Goldbloom et le récipiendaire Clifford Lincoln

Livrer les résultats

L'imputabilité est au cœur d'une saine démocratie. Et qui dit imputabilité, dit information; les citoyens doivent avoir accès à l'information dont ils ont besoin — présentée de manière claire et compréhensible — pour être en mesure d'évaluer la performance de leur gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement a lancé Canada.ca/Résultats, un nouveau site Web qui rend compte publiquement des progrès accomplis à l'égard des 364 engagements énoncés dans les lettres de mandat du premier ministre à ses ministres. Le site permet aux Canadiens de suivre facilement les réalisations du gouvernement dans des domaines comme la lutte contre les changements climatiques, la croissance économique ou le renforcement de la classe moyenne.



À la fête annuelle de la Saint-Patrick à Kirkland

Le dossier de l'eau : protéger nos rivières et nos lacs

Au Canada, l'eau relève surtout des provinces. Toutefois, Ottawa a encore un rôle important à jouer quant à la gestion et la préservation de la santé de nos écosystèmes d'eau douce. Le gouvernement fédéral exerce ce rôle dans le cadre de ses responsabilités constitutionnelles en ce qui a trait à la protection des poissons (de la pollution, par exemple) et à la navigation.

Le droit à une navigation libre et sans entrave sur les voies navigables du Canada est établi aux termes de la common law et du droit civil. La *Loi sur la protection des eaux navigables* (LPEN) adoptée en 1882 établissait que personne ne pouvait bloquer, modifier ou détruire une voie navigable sans en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement fédéral. Bien que la loi visait principalement à protéger le droit de naviguer, elle protégeait aussi indirectement les étendues d'eau douce du pays. L'aménagement de ponceaux, de quais, de barrages, de ponts et de ponts-jetée, ou la pratique d'activités telles que l'assèchement, le remblaiement mécanique et le dragage peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'eau.

En 2009, le gouvernement Harper a simplifié le processus présidant à l'approbation des ouvrages applicables aux voies navigables, exemptant certains d'entre eux de la nécessité d'obtenir de telles autorisations. En 2012, il a réduit de nouveau la portée de la LPEN. La loi ne concernait alors plus que les ouvrages majeurs et ne s'appliquait plus qu'à 159 voies navigables (précisées dans une liste appelée l'« Annexe ») plutôt qu'à toutes les voies navigables du Canada. En février, le gouvernement libéral a présenté un projet de loi pour renforcer la loi qui gouverne les eaux navigables. Au termes du *projet de loi C-69*, l'approbation ministérielle serait dorénavant requise pour les ouvrages majeurs sur *n'importe quelle* voie navigable au Canada (pas seulement celles qui figurent dans l'Annexe).



À la Bibliothèque du Parlement avec Ian Howarth, auteur d'une histoire de la radio rock/pop à Montréal



En compagnie de Maxine Bredt, infirmière du Corps de santé royal canadien lors de la Seconde Guerre mondiale

Dans notre collectivité



À une répétition de l'opérette *The Mikado* présenté par la compagnie Lakeshore Light Opera

Allocation canadienne pour enfants

L'ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS
soutient les familles dans
Lac-Saint-Louis

Paiements mensuels	Enfants pris en charge	Moyenne de versements
8 970	15 970	520 \$

Total des paiements mensuels dans
Lac-Saint-Louis

4 660 000 \$

#unplanquifonctionne

Selon les données de l'ACE de janvier 2018